

Colonial Sources

Une plateforme de référence concernant le passé colonial



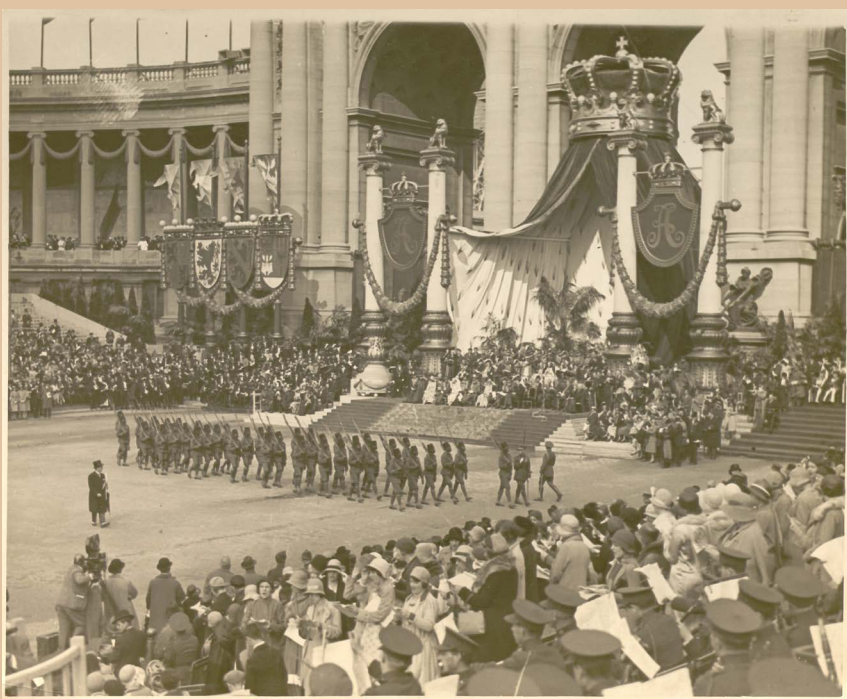
Davy Verbeke

L'histoire coloniale de la Belgique, du Burundi, de la RDC et du Rwanda est une maison aux multiples pièces. Avec le projet *Colonial Sources*, les Archives de l'État et l'AfricaMuseum construisent une porte d'entrée centrale vers ce passé partagé. Première étape : les archives et l'enseignement.

Portail pour les archives et l'enseignement

Comment appréhender l'héritage de la colonisation belge en Afrique centrale ? Cette question fut le point de départ, en 2020, de la Commission parlementaire spéciale belge chargée de faire la clarté sur l'État indépendant du Congo (1885-1908), et sur le passé colonial de la Belgique au Congo (1908-1960), au Rwanda et au Burundi (1919-1962), ses conséquences ainsi que les suites qu'il convient d'y réserver. Fin 2022, la Commission a formulé 128 recommandations concrètes. Celles-ci prescrivaient une série d'actions possibles sur les plans scientifique, sociétal, diplomatique et symbolique. Plus de vingt recommandations concernaient les fonds et collections d'archives coloniales et leur gestion (ouverture, accessibilité et numérisation). La Commission soulignait également l'importance de l'enseignement de la colonisation et la décolonisation.

Dans cet esprit, les Archives de l'État et l'AfricaMuseum ont uni leurs forces. Avec le projet INFRA-FED *Colonial Sources* : *Improve access, Share archives and Promote*



Parade militaire de la Force publique lors du centenaire de la Belgique au parc du Cinquantenaire à Bruxelles, 1930. La colonie et le territoire sous mandat contribuaient à l'image de la métropole. (AGR2, ministère des Colonies, Administration métropolitaine, Bibliothèque, Documentation, Presse, n° 108)

knowledge on the colonial past (Belgium, Burundi, the DR Congo and Rwanda) (2023-2026), ils jettent les bases d'un portail consacré au passé colonial et aux ressources qui le documentent. Cette nouvelle plateforme vise à rassembler des archives, connaissances et outils jusqu'ici fragmentés.

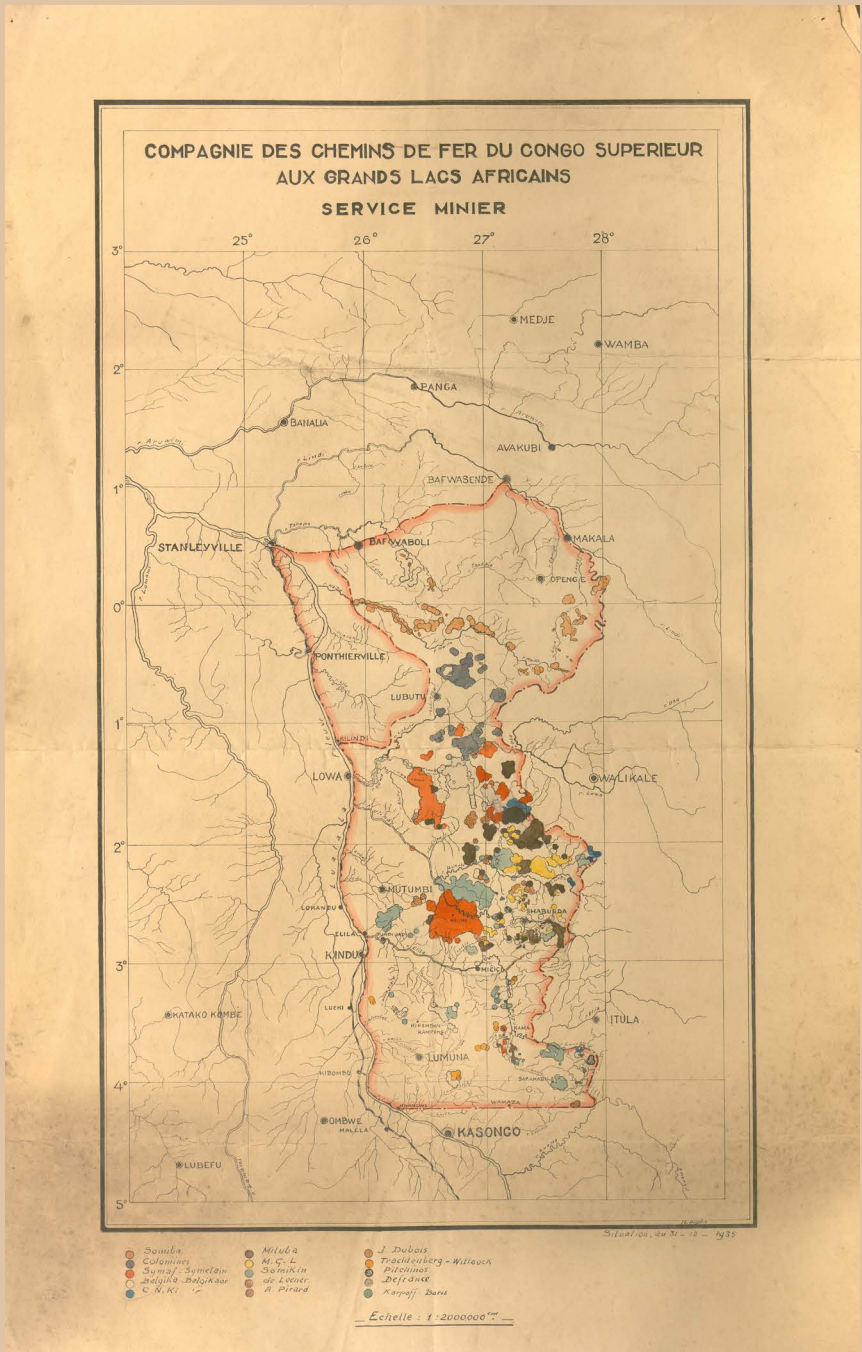
Coordonné par Dieter Van Hassel (AfricaMuseum) et Bérengère Piret (Archives de l'État), *Colonial Sources* comprend tout d'abord une base de données des fonds et collections d'archives relatives à la colonisation conservées dans les institutions belges. Le second volet est éducatif. À l'aide de dossiers pédagogiques basés sur des sources d'archives et d'une base de données recensant du matériel éducatif

existant, le projet soutient les enseignants et les élèves quant à l'enseignement de cette histoire.

Les sources de l'histoire de la colonisation

Pourquoi, en premier lieu, une base de données pour les archives relatives à la colonisation ? Un regard sur le passé montre que la notion d'« archives coloniales » recouvre une réalité très morcelée.

Une première distinction importante est celle qui existe entre les archives produites par le gouvernement et celles provenant d'acteurs privés, tels que des missions religieuses, des entreprises,



Carte des gisements miniers de la Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains, 1935. En Afrique centrale comme en Belgique, des acteurs publics et privés ont produit divers types de sources coloniales. (AGR2, ministère des Colonies, cartothèque, n° provisoire X1446)

Un exemple de cette complexité sont les archives de l'administration coloniale belge en Afrique centrale. Entre 1959 et 1961, à la veille des indépendances du Congo, du Rwanda et du Burundi, le gouvernement belge a évacué plus de 6 kilomètres linéaires d'archives vers la Belgique. Une partie des archives de l'administration coloniale est restée sur place. Les archives évacuées d'Afrique ont été confiées au service des archives du ministère des Affaires étrangères, successeur du ministère des Affaires africaines supprimé en 1962. Ces archives ont longtemps été négligées et ne sont devenues accessibles au public qu'à la fin des années 1990.

Depuis 2018, les archives relatives à la colonisation conservées par le SPF Affaires étrangères (qui comprennent également les archives du ministère des Colonies produites en Belgique) sont progressivement transférées vers les Archives générales du Royaume 2 – dépôt Joseph Cuvelier. Ce transfert de près de 10 kilomètres linéaires d'archives s'accompagne d'un important travail d'identification et de reconstitution des fonds, de décontamination, de reconditionnement et de (ré)inventorisation. Une fois achevé, ce transfert fera des Archives de l'État le principal dépositaire des archives relatives à la colonisation belge en Belgique (environ 15 km linéaires), devant l'AfricaMuseum (environ 3 km linéaires).

des particuliers, des associations, des institutions de recherche ou des universités. Leurs activités ont généré une masse impressionnante de sources, telles que des documents écrits, des cartes, des photographies, des films, etc. À cela s'ajoute un facteur géographique : les archives coloniales ont été produites aussi bien en Belgique qu'en Afrique centrale. Celles produites en Afrique sont parfois restées sur place, mais ont aussi été transférées vers la Belgique ou d'autres pays. Le résultat : un paysage archivistique à la fois riche et complexe...



Archives du ministère des Colonies transférées du SPF Affaires étrangères aux Archives générales du Royaume 2 – dépôt Joseph Cuvelier. Les Archives de l'État et l'AfricaMuseum sont les principaux gestionnaires des archives relatives à l'histoire coloniale en Belgique. (© Archives générales du Royaume)



Photo des Archives nationales du Congo à Kinshasa en 1978. Après les indépendances de la RDC, du Rwanda et du Burundi, une grande partie des archives coloniales est restée sur place. (France, Archives nationales, Fonds Conseil International des Archives, Dossier 20030318/72)

Un patrimoine archivistique partagé

Les archives coloniales transférées d'Afrique centrale vers la Belgique et conservées aujourd'hui encore dans l'ex-métropole soulèvent inévitablement des questions éthiques. Issues d'un rapport de force inégal, leur conservation en Europe continue de désavantager le Burundi, la RDC et le Rwanda. Les citoyen-ne-s et chercheur-euse-s de ces pays ont ainsi plus difficilement accès à ces sources de leur propre passé.

C'est ici qu'intervient la problématique des « archives déplacées ». En réponse, la restitution physique est souvent évoquée. En 2022, le Parlement belge a adopté une loi de restitution qui permet de rendre aux États d'origine les objets coloniaux contestés conservés dans les institutions scientifiques fédérales. Cette loi ne concerne cependant pas les archives. En l'attente d'une décision politique à ce sujet, les Archives de l'État et l'AfricaMuseum entendent favoriser l'accès aux archives coloniales pour toutes les parties concernées.

Colonial Sources s'inscrit ainsi dans la logique du concept de « patrimoine partagé », reconnu par le Conseil inter-

national des archives et par l'UNESCO. La Belgique, le Burundi, la RDC et le Rwanda partagent des archives issues d'une histoire commune et disposent tous du droit à un accès facilité à ces documents.

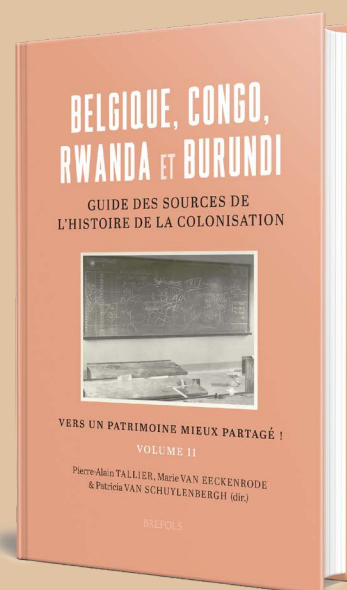
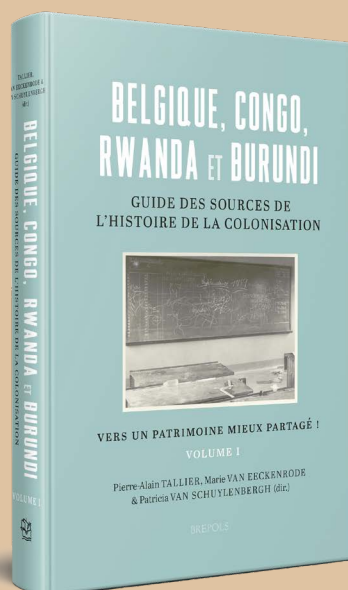
Faciliter l'accès aux sources

En 2021, les Archives de l'État et l'AfricaMuseum ont déjà franchi une étape cruciale avec la publication du *Belgique, Congo, Rwanda et Burundi : Guide des*

sources de l'histoire de la colonisation (19e–20e siècle). Vers un patrimoine mieux partagé ! Ce guide des sources recense les archives coloniales publiques et privées conservées en Belgique. Publié en français, il contient plus de 1 500 notices sur les producteurs et les fonds d'archives, représentant quelque 20 km linéaires conservés dans 80 institutions belges. Plus de 30 archivistes et historien-ne-s ont contribué à sa rédaction. Le guide est librement disponible en ligne en Open Access.

Colonial Sources s'appuie sur ce travail. Le guide a déjà grandement facilité l'identification des producteurs, des fonds et des lieux de conservation des archives coloniales, tant pour les États, communautés, citoyen-ne-s que pour les chercheur-euse-s en Belgique et en Afrique. En le convertissant désormais en base de données et en l'enrichissant, les Archives de l'État et l'AfricaMuseum souhaitent encore améliorer l'identification, l'accessibilité, la consultation et la contextualisation des archives coloniales. Ceci passe notamment par la mise en ligne des instruments d'accès, des documents numérisés et de supports de médiation.

La base de données *Colonial Sources* offre cinq avantages durables :



La plateforme de *Colonial Sources* s'appuie sur le *Guide des sources de l'histoire de la colonisation (2021)*. Ce guide offre un aperçu de l'ensemble des archives relatives à l'État indépendant du Congo, au Congo belge et au Ruanda-Urundi, conservées en Belgique. (© Brepols Publishers)



L'enseignement des concepts de colonisation et décolonisation

Enquête auprès des enseignant.es d'Histoire/Formation historique et géographique

START →

À l'aide d'une enquête en ligne, *Colonial Sources* a sondé les besoins des enseignants belges, néerlandophones et francophones, à propos de l'enseignement du passé colonial.

1. Recherche structurée : les utilisateur·rice·s peuvent effectuer des recherches ciblées et affiner les résultats.
2. Dynamisme : les informations peuvent être enrichies et de nouveaux fonds ajoutés.
3. Outils de recherche : les inventaires existants peuvent être reliés aux fonds et rendus interrogeables.
4. Consultation numérique : les sources numérisées peuvent être intégrées pour une consultation directe.
5. Contextualisation : des données historiques supplémentaires sur les personnes, institutions et lieux peuvent être fournies, avec des liens vers des bases externes comme Wikidata, VIAF ou ODIS.

Les ambitions de cette base d'archives sont grandes. À court terme, la priorité est donnée à l'intégration des inventaires et des sources numérisées des Archives de l'État et de l'AfricaMuseum, ainsi que de plus de 5 000 notices biographiques de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer (ARSOM). À plus long terme, la plateforme vise à intégrer aussi les fonds et documents numérisés d'autres institutions belges. Elle souhaite également intégrer les archives coloniales conservées au Burundi, en RDC et au Rwanda, actuellement absentes du guide. En collaboration avec les archives nationales de ces

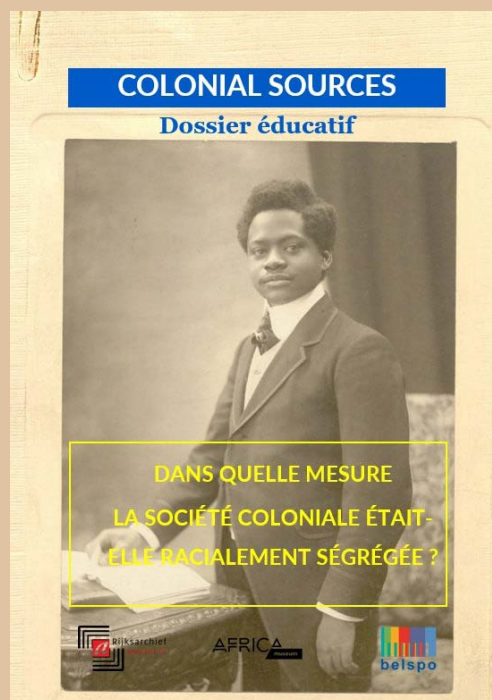
pays, la base d'archives *Colonial Sources* ambitionne ainsi de devenir un portail archivistique durable et cogéré.

L'enseignement de l'histoire de la colonisation

La deuxième objet de *Colonial Sources* est d'ordre éducatif. Selon les recommandations de la Commission parlementaire « Passé colonial », le projet entend soutenir les enseignant·e·s du secondaire dans le traitement du colonialisme belge et de ses impacts dans leurs cours.

En 2024, *Colonial Sources* a mené une enquête en ligne auprès d'une centaine d'enseignant·e·s du réseau néerlandophone et francophone en Belgique. L'enquête a permis d'identifier leurs pratiques pédagogiques actuelles. Il en est ressorti des besoins clairs. De nombreux enseignant·e·s expriment ainsi le désir d'intégrer de nouveaux thèmes et des sources relatives au passé colonial belge dans leurs cours. Mais ils et elles se heurtent souvent à un manque de temps pour effectuer les recherches, reconstituer le contexte ou se familiariser avec la littérature scientifique la plus récente.

C'est pourquoi *Colonial Sources* développe des dossiers pédagogiques fondés sur



Dossier pédagogique pour l'enseignement secondaire relatif à la ségrégation raciale. Il mobilise le dossier personnel de Paul Panda Farnana (1888-1930), agronome congolais au service de l'administration coloniale au Congo belge. (AGR2, ministère des Colonies, Administration métropolitaine, Personnel d'Afrique, Métropole, Dossiers individuels)

des questions fréquemment posées, telles que :

- Dans quelle mesure la société coloniale était-elle racialement ségrégée ?
- Quel rôle la photographie a-t-elle joué dans la propagande coloniale ?
- Le traitement des personnes métis était-il un crime contre l'humanité ?

(15)

PROCES-VERBAL ADMINISTRATIF.-

ENFANT MILITAIRE.

Fille : _____

Née le _____ 1956.

Mère : _____, fille de _____ (+) et de _____ (env.) originaire de la colline Rwesero, chefferie Busanza, Territoire de Nyanza, résidant à Mwendo, Busanza, Nyanza; avec sa mère.

N'a pas de mari.

Père présumé : Monsieur l'Agent Sanitaire _____

Monsieur de la Mère

Q. Quel a été le caractère de votre liaison avec Monsieur _____ ?

R. Je n'ai couché avec lui que deux fois, deux jours successifs en 1955.

Q. Monsieur _____ était-il marié au moment de la conception?

R. Oui.

Q. Pouvez-vous fournir des preuves de ce que vous avancez?

R. Non car je ne l'ai connu que pendant 2 jours et tout de suite après je suis partie avec ma sœur à Uvira et quand je suis revenue Monsieur _____ était parti.

Q. Combien de temps êtes-vous restée à Uvira?

R. Une semaine.

Q. Avez-vous eu d'autres relations pendant la période utile de conception?

R. Non.

Q. Dites-moi la vérité, vous n'êtes pas mariée mais n'êtes plus jeune; vous avez certainement eu des relations avec d'autres hommes?

R. C'est vrai j'ai été la ménagère de Monsieur _____ mais longtemps avant.

R. En quelle année?

R. Je l'ai quitté en 1944.

Q. Quand l'enfant est né, avez-vous aperçu Monsieur _____ ?

R. Non, je ne l'ai jamais revu depuis nos relations fructives.

De tout ceci j'ai dressé le présent Procès-Verbal à NYANZA, le 21 janvier 1957.

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE, ff.,
JASPERS, L.,

Procès-verbal d'un interrogatoire d'une mère rwandaise ayant eu un enfant avec un fonctionnaire colonial belge, 1957. Cette source est analysée en détail dans un dossier pédagogique sur les méfis. (AGR2, Administration du Rwanda-Urundi, Collection RWABU, Dossiers personnels).

Ces questions sont abordées au moyen de synthèses thématiques et d'une analyse de sources d'archives. Ainsi, les Archives de l'État et l'AfricaMuseum souhaitent introduire dans l'enseignement des sources peu connues issues de leurs collections. À l'aide d'outils de *digital storytelling*, les élèves peuvent explorer ces sources eux-mêmes, de manière interactive et approfondie. Les enseignant-e-s peuvent utiliser les leçons proposées dans leur intégralité ou intégrer les sources dans leurs propres cours.

Le choix des thématiques et des sources s'inspire de plusieurs principes clés. Parmi ceux-ci : la pluralité des voix, incluant les perspectives des populations colonisées et des groupes marginalisés comme les femmes et les enfants ; une reconstitution de la vie quotidienne « par le bas » ; ou

encore l'illustration de l'impact de la colonie sur la métropole. En plus de la dimension historique, les dossiers abordent également l'éducation à la mémoire et à la citoyenneté.

L'enquête a également révélé que les ressources pédagogiques existantes sur le passé colonial sont souvent méconnues des enseignant-e-s. *Colonial Sources* travaille donc aussi à la création d'une base de données éducative centralisée. Celle-ci permettra aux enseignant-e-s de rechercher de manière ciblée du matériel didactique sur l'histoire coloniale belge.

Reconnaissance et réparation

Colonial Sources adopte résolument une approche critique du passé colonial.

Les archives relatives à la colonisation portent les traces d'un système de domination violent. Mais elles peuvent aussi être mobilisées au service d'une forme de réparation historique. *Colonial Sources* poursuit cet objectif de deux manières.

La première consiste à décoloniser les sources coloniales. La base de données vise à faciliter la recherche scientifique critique sur le passé colonial, malgré les déséquilibres archivistiques existants. La centralisation et le partage numérique des archives, des instruments de recherche et des informations contextuelles sur une seule plateforme permettent aux chercheur.euse.s et citoyen-ne.s de Belgique, du Burundi, de RDC et du Rwanda d'y accéder plus aisément. Dans les dossiers pédagogiques, les sources utilisées servent elles aussi une déconstruction critique des logiques coloniales et de leurs héritages contemporains.

La seconde approche concerne la décolonisation du traitement des archives coloniales en tant que telles. Ces archives, leurs descriptions et leurs instruments de recherche renferment souvent des rapports de force qui prolongent des inégalités coloniales. Cela se manifeste notamment par une perspective eurocentrée, un langage raciste ou offensant, ou encore par l'invisibilisation des personnes colonisées. De cette manière, les sources coloniales et leurs instruments de recherche perpétuent une injustice historique. Les archivistes ne sont responsables ni du contenu ni des lacunes des collections coloniales, ni du travail de leurs prédécesseurs. Mais ils peuvent éviter d'en reproduire les structures coloniales.

C'est dans cette optique que *Colonial Sources* explore des stratégies pour une pratique archivistique plus inclusive et éthique. Cela peut inclure, par exemple : l'ajout d'avertissements de contenu dans les instruments de recherche ; l'utilisation de thésaurus afin d'identifier

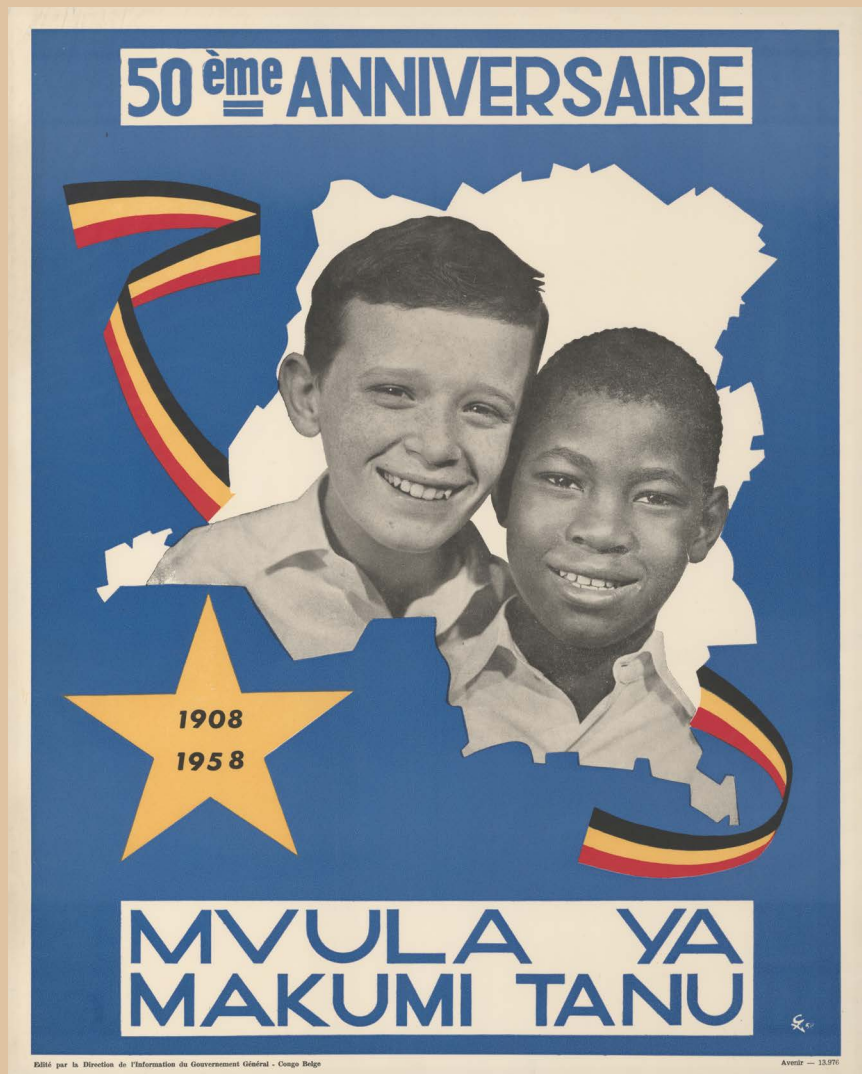
et de contextualiser les termes problématiques dans les descriptions existantes ou futures ; la création de descriptions alternatives ; ou encore le développement de trajectoires participatives avec les communautés concernées.

Pour la suite

Colonial Sources est un projet ambitieux. Dans sa première phase, il se concentre sur les archives et l'enseignement, mais il envisage déjà l'avenir. Parmi les extensions possibles de la plateforme figurent :

- une base de données bibliographique pour soutenir les utilisateur·rice·s dans leurs recherches ;
- une encyclopédie avec des articles sur des thèmes, événements et figures clés à destination du grand public ;
- ou encore des projets de crowdsourcing pour améliorer l'accessibilité des collections coloniales.

Colonial Sources nourrit ainsi l'ambition de devenir la plateforme internationale de référence sur le passé colonial partagé de la Belgique, du Burundi, de la RDC et du Rwanda. 🇧🇪🇷🇺🇳



Affiche de propagande réalisée à l'occasion du cinquantenaire du Congo belge. *Colonial Sources* fournit aux enseignants et aux élèves des outils pour déconstruire ces sources de manière critique. (MRAC Tervuren, HO.2004.2.1, affiche publiée par la Direction de l'information du Gouvernement général, 1958)

Références

Chambre des représentants de Belgique. *Commission parlementaire spéciale chargée d'examiner l'État indépendant du Congo (1885-1908) et le passé colonial de la Belgique au Congo (1908-1960), au Rwanda et au Burundi (1919-1962), ses conséquences et les suites qu'il convient d'y réserver. Rapport des experts.* Bruxelles, 26 octobre 2021.

Piret, Bérengère. « Exhumer les vestiges de la colonisation. Les archives coloniales belges et leur histoire ». *Comma*, n° 1 (2015): 51-62. <https://doi.org/10.3828/comma.2015.1.7>

Piret, Bérengère, et Marie Van Eeckenrode. « Un patrimoine (à mettre en) commun : Les enjeux de la gestion des archives produites dans le cadre de la colonisation ». *INFO AAFB – Lettre d'information de l'Association des Archivistes Francophones de Belgique*, n° 27 (2021): 35-39. <http://hdl.handle.net/2078.3/246431>

Tallier, Pierre-Alain, Marie Van Eeckenrode, et Patricia Van Schuylenbergh. *Belgique, Congo, Rwanda et Burundi : Guide des sources de l'histoire de la colonisation (19e-20e siècle): Vers un patrimoine mieux partagé !* Turnhout: Brepols Publishers, 2021. <https://doi.org/10.1484/M.STMCH-EB.5.127294>

Van Eeckenrode, Marie, et Pierre-Alain Tallier. « Les archivistes face aux défis de la décolonisation ». *Journal of Belgian History* LII, n° 4 (2022): 93-107.

L'auteur

L'historien Davy Verbeke est collaborateur scientifique du projet *Colonial Sources*, rattaché aux Archives générales du Royaume 2 – dépôt Joseph Cuvelier.

